

**COMMUNE DE HAUTEFOND**

**Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 30 juin 2011**

*Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du seize juin deux mille onze, s'est réuni le jeudi trente juin deux mille onze, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Ernest PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.*  
*Étaient présents : MM. PACAUD Ernest, NUGUE Dominique, PELLENARD René, Mmes AUMEUNIER Raphaële, MAILLET Martine, MM. EMORINE Frédéric, QUELIN Christian et RAY Dominique.*  
*Étaient absents, excusés : MM. RAY Bernard et GRISARD Laurent.*  
*Était absent : M. BOUCHOT Gilbert*

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- Approuve le compte rendu de la précédente séance en date du 4 avril 2011.
- Réfléchit aux propositions de Monsieur le Préfet et du Conseil Général sur le schéma départemental de coopération intercommunale.
- Décide de passer une convention de facturation des services de l'assainissement collectif avec la SAUR.
- Sollicite l'assistance technique du Conseil général pour l'assainissement collectif (Aide à la mise en place des aspects techniques, suivi du fonctionnement des ouvrages, ...).
- Souscrit à la convention cadre du Centre de gestion de Saône et Loire couvrant la possibilité de faire appel à leurs services facultatifs pour la gestion du personnel communal.
- Met à disposition gratuitement la Salle d'Animation Rurale au Comité des Fêtes, aux Amis d'Hautefond et à la Gymnastique Volontaire.

**Affaires et Questions diverses**

- Il est présenté des tarifs de vidange d'une fosse septique réalisé par une entreprise.
- Une réflexion est lancée sur le projet d'un PLU ou d'une Carte communale et d'un Plan Aménagement de Zone (PAZ).
- Les projets de travaux 2012 pourraient porter sur :
  - le remplacement des portes et fenêtres du Restaurant,
  - le revêtement du parking,
  - et/ou le rideau du podium de la salle d'animation rurale.
- Une enquête publique sera lancée pour la cession d'une partie du chemin rural du Grand Paquier à M. et Mme DARME

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures quarante cinq.*

*Le Maire,*

***Ernest PACAUD.***